

"UN MÉCÉNAT RÉFLÉCHI"

ASSOCIEZ-VOUS ET PARTAGEZ

LE DÉFI DE JEAN-MICHEL RICHEFORT

24H00 À VÉLO SUR PISTE

LES 18 et 19 JUIN 2009



Les raisons de ce défi original

Où et quand ?

Les 18 et 19 juin 2009, **Jean-Michel RICHEFORT** tentera de couvrir à vélo 24h00 non stop, au vélodrome Jacques Anquetil du bois de Vincennes, plus connu sous le nom de "La Cipale" (cf. annexe 2).

Cette tentative s'inscrit sous forme d'un défi sportif et caritatif.

- **Départ : jeudi 18 juin à 18h00.**
- **Arrivée : vendredi 19 juin à 18h00.**

Toute la nuit et toute la journée, amis, parents et supporters seront là pour encourager Jean-Michel dans son défi sportif. Plusieurs animations sont d'ores et déjà prévues : ambiance et convivialité assurées !

LES OBJECTIFS

Un objectif sportif

Accomplir **600 km sur un vélo à pignon fixe** tout en respectant un tableau de marche et appréhender les contraintes d'une épreuve d'ultra endurance sur vélodrome.

Un objectif caritatif

Associer des entreprises ou fondations dans le cadre d'un mécénat sportif pour aider une association de non-voyants: **la STAARP** (Section Tandem des Auxiliaires des Aveugles de la Région Parisienne). Cette association encadre des non voyants toute l'année à vélo et réalise un remarquable travail éducatif de solidarité et d'insertion.

Affiliée à la Fédération française de cyclotourisme, la STAARP participe activement aux organisations tant en Ile-de-France que sur le territoire national avec peu de moyens mais toujours avec beaucoup d'enthousiasme et de générosité. L'objectif de l'association est resté le même depuis sa création en 1980 : permettre à des déficients visuels de pratiquer le vélo par la mise à disposition de tandems et de pilotes. www.staarp.free.fr

Quel est le but de l'enjeu ?

En fonction de la distance parcourue - 600 km - l'objectif est de réunir une somme équivalente à 6.000 € (600 km x 10€/km).

La somme récoltée servira à acquérir 3 tandems pour la STAARP.

Comment vous y associer ?

Chaque entreprise volontaire peut parrainer, au choix, 30 km, 50 km, 75 km ou 100 km dans le cadre du mécénat sportif à raison de 10€ par km parcouru. Soit 300 €, 500 €, 750 € ou 1.000 €. Les dons ainsi récoltés seront reversés, selon le choix du mécène, à l'ordre de : « Equipe cycliste VELIZY 78 », le club de Jean-Michel.

Quand seront remis les tandems ?

Les tandems seront remis officiellement à la STAARP par les différents mécènes présents à l'arrivée du défi le vendredi 19 juin à 18h00 lors de la réception, qui clôturera le défi, au restaurant de La Cipale.

LE MÉCÉNAT SPORTIF

Pourquoi s'associer à une cause caritative ?

Dans le cadre d'une stratégie d'entreprise volontaire, le mécénat sportif est un acte toujours bien perçu. La mise en place d'un mécénat sportif permet à l'entreprise de soutenir une action citoyenne. Le caractère « désintéressé » de l'action caritative donne à l'entreprise une image positive tant auprès du grand public qu'auprès des salariés eux-mêmes. Cet acte permet également d'établir des relations durables avec le monde associatif. En outre, le mécénat permet de bénéficier de déductions fiscales sur la société à hauteur de 60% de la somme versée. Si vous êtes solidaires du projet, vous pourrez rencontrer les autres donateurs, les personnalités sportives, et les responsables de la STAARP présents lors de la remise des tandems à la STAARP.

L'ORGANISATION

Le contexte

Cette tentative est basée sur la distance kilométrique : la longueur de la piste du vélodrome Jacques Anquetil est de 500 m. Le revêtement, en ciment granuleux, apporte un rendement médiocre. De surcroît, la piste comporte 2 grandes lignes droites exposées au vent. Ces éléments constituent deux contraintes majeures qui ne favorisent pas la progression du cycliste.

Le matériel

L'engin utilisé sera un vélo de piste ordinaire avec pignon fixe. Le braquet utilisé sera de 46x16. Les roues à boyaux comprendront 24 rayons. Le cadre ne bénéficiera d'aucun artifice pour en améliorer l'aérodynamisme. Afin d'assurer un confort relatif sur une ultra longue distance, le choix d'un guidon plat avec prolongateur et repose-bras a été retenu.

Conformément à la réglementation, le casque à coque rigide et aérations sera utilisé durant toute la tentative.

Le chronométrage

La distance sera enregistrée sur le compte-tours électronique du vélodrome à l'issue de chaque tour accompli, par 2 commissaires accrédités du Vélo club des vétérans parisiens (VCVP). Site : www.vcvp.net . Les matériels usuels, chronomètres et compte-tours, seront contrôlés par le directeur du vélodrome. Le chronométrage sera effectué sur la base du temps au tour de piste. Un dossier d'évaluation, dûment signé par les chronométreurs, figurera dans le compte-rendu de la tentative.

La sécurité

Pour des raisons de sécurité, le cycliste roulera seul sur la piste et ne bénéficiera d'aucun entraîneur. Pour cette tentative, toutes les mesures de sécurité seront prises par le directeur du vélodrome.

L'éthique et la santé

Sur le plan de l'éthique, la tentative s'inscrit dans le cadre de la réglementation de santé en vigueur. Un contrôle médical pourra être effectué par un médecin accrédité par le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Cette tentative s'inscrit dans un contexte sportif amateur, sans but ni intérêt lucratifs. Une grande rigueur sera toutefois requise dans le respect du sport cycliste, mais aussi pour que le test réalisé puisse être reconnu et validé sans équivoque.

Qui est Jean-Michel RICHEFORT?

Professeur de sport, cadre technique du Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel a toujours eu à cœur de faire partager sa passion, notamment auprès des jeunes qu'il a encadrés durant sa carrière professionnelle. Auteur de nombreux articles dans la presse spécialisée et auteur d'ouvrages didactiques dont le dernier s'intitule "**le vélo pour tous**" préfacé par Henri SANNIER, Jean-Michel en sa qualité d'expert sportif reconnu est régulièrement sollicité par les organismes institutionnels français. Il occupe actuellement la fonction de DTN (directeur technique national) auprès de la Fédération française de cyclotourisme.

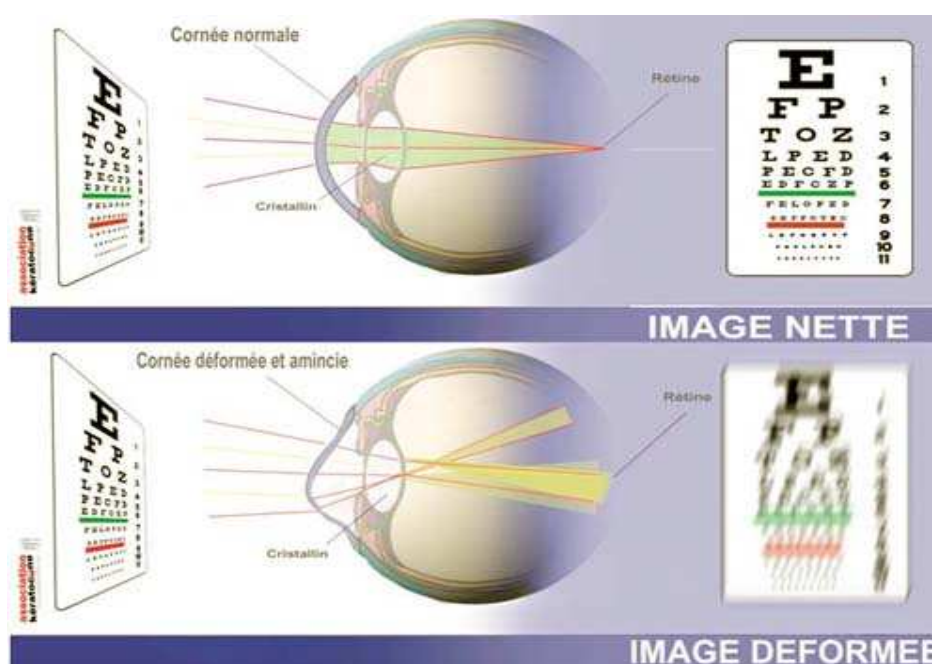
C'est un véritable passionné des sports de pleine nature et un pratiquant assidu de vélo sous toutes ses formes et... sous toutes les latitudes... Il a bouclé pas moins de 5 Paris- Brest-Paris, 3 Bordeaux-Paris, de nombreux brevets montagnards...sans compter de longs périple tant en Europe qu'en Afrique et en ...Chine!

Jean-Michel est atteint **d'un kératocône évolutif** de stade 4 (cf. annexe 1). Sa vision, nettement insuffisante, ne lui permet plus de pratiquer le vélo (route ou VTT) dans des conditions normales. Il est handicapé notamment pour distinguer ornières, sable, cailloux, racines ou tout véhicule au loin. De ce fait, il ne pratique plus de VTT et ne peut plus rouler de nuit. Le cyclisme sur piste est devenu pour lui un exutoire.

Annexe 1

Qu'est ce qu'un kératocône?

Le kératocône correspond à une déformation de la cornée. Celle-ci s'amincit progressivement, perd sa forme sphérique normale et prend une forme de cône irrégulier. Cette déformation engendre des troubles de la vision et se manifeste par une vue brouillée et déformée et une mauvaise vision de loin. Le kératocône atteint généralement les deux yeux et touche indifféremment les personnes des deux sexes. Habituellement découvert à la puberté, il peut survenir à tout âge : 82 % des cas débutent après 40 ans.



La cornée de l'œil normal a une forme arrondie régulière. Chez les personnes atteintes d'un kératocône, le centre de la cornée s'amincit et forme une protubérance conique et irrégulière qui perturbe la vision. On ne connaît pas encore les causes exactes du kératocône, mais il s'agit probablement d'une maladie génétique qui se développe presque systématiquement dans les deux yeux. Une recherche est actuellement en cours pour identifier le ou les éventuel(s) gène(s) impliqué(s).

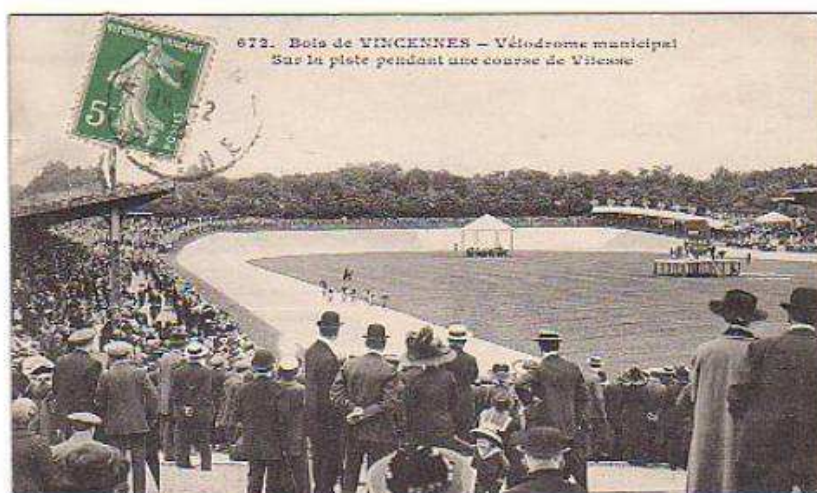
Annexe 2

Connaissez-vous l'histoire de la Cipale?

Ce vélodrome est chargé d'histoire. Les plus grands champions cyclistes du XX^e siècle ont couru sur cet anneau mythique sans compter de nombreuses arrivées du Tour de France.

L'endroit est bucolique avec ses tribunes 1900, à l'orée du bois de Vincennes. Construit en 1896, le vélodrome municipal de Paris, plus connu sous le nom de la Cipale, se languit du Tour. A l'entrée, un bas relief en bronze est consacré aux frères Pélissier, Charles, Francis et Henri, vainqueur de la Grande Boucle en 1923. L'endroit fut baptisé **Jacques Anquetil** (1934-1987) à la mort du quintuple vainqueur du Tour de France. Mais plus que "maître Jacques", c'est **Eddy Merckx**, qui a marqué les lieux de son empreinte, concluant sur la piste de béton ses 5 victoires sur la grande boucle (1969, 1970, 1971, 1972 et 1974). D'ailleurs le grand Eddy n'évoque-t-il pas son 1^{er} succès sur le Tour en ces termes "Cette victoire de 1969 reste mon meilleur souvenir. C'était un rêve de gosse. Petit, je jouais à Gaul, à Bobet. Quand je me suis retrouvé à la Cipale devant 30 000 personnes qui scandaient mon nom, j'ai eu la chair de poule et les larmes aux yeux". La Cipale incarne aussi le Grand Prix de Paris avec Daniel MORELON et Pierre TRENTIN, 2 immenses champions français.

L'anneau magique de la Cipale continue d'accueillir des épreuves de jeunes le mercredi et... de seniors et d'adultes le week-end. La piste sert également d'aire d'entraînement en plein air aux locataires de l'Insep (Institut national des sports) sous la houlette de Florian ROUSSEAU et du grand club de l'US Créteil. La Cipale, c'est aussi un stade polyvalent avec du base-ball, softball et football américain. Mais la piste de ciment de 500 mètres ne sert que trop rarement aux yeux « des anciens » du VCVF, club cher à **Simone et Raymond PELLE**, respectivement secrétaire et président. Ces inconditionnels en font leur terrain de jeu favori chaque samedi, d'avril à octobre. Aujourd'hui, c'est grâce à la présence de **Joël BOISSIN**, agent de maîtrise de la Mairie de Paris et véritable amoureux de cyclisme, que l'activité cycliste sur piste perdure.



Carte postale du début du XX^{ème} siècle. Archive du Vélo Club des Vétérans Parisiens

Contact : Jean-Michel RICHEFORT : 60, rue de VILLACOUBLAY, 78140 VELIZY
Tél : 06 74 34 09 41. E-mail : richefort.jeanmichel@neuf.fr